



IRFA Bourgogne



# ASSISTANT(E) DE VIE DEPENDANCE EMPLOYE(E) FAMILIAL(E) (ADVD EF)

Titre Professionnel de la branche professionnelle des salariés du particulier employeur  
Titre de niveau V inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) et reconnu dans les classifications des conventions collectives des services à la personne.

## PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- Les nouveaux modes de vie amènent les familles à s'appuyer de plus en plus sur des aides extérieures. Les métiers de l'aide à la personne, en forte expansion sont créateurs d'emplois et nécessitent une qualification reconnue.
- L'emploi s'exerce le plus souvent au domicile des particuliers : il peut s'exercer dans le service mandataire des associations d'aide à domicile, dans une entreprise de services à la personne, ou bien en emploi direct auprès de particuliers employeurs.
- Le titre ADVD vise plus particulièrement l'accompagnement de personnes âgées et/ou dépendantes.

## QUALITES PERSONNELLES REQUISES

**Bonne résistance physique**  
**Autonomie et capacité à s'organiser.**

**Discrétion, fiabilité**  
**Capacité à gérer des situations imprévues.**  
**Sens de l'écoute et du relationnel.**

**Capacité à travailler en équipe.**

## CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

- Formation de niveau V ouverte aux personnes maîtrisant les savoirs de base.
- Salariés du secteur des services à la personne.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

- Programme modulaire et individualisé en fonction de l'expérience professionnelle, des acquis et des objectifs professionnels.
- Durée de la formation : 434 heures (462 heures avec l'option)

## MODALITES D'EXAMEN

- Le jury se prononce sur :
  1. Le dossier de preuves présenté et attestant de la maîtrise des compétences par la pratique et l'expérience.
  2. Le livret de synthèse des évaluations effectuées au fil de la formation.
  3. Une épreuve orale de vérification de la maîtrise des compétences.

# PROGRAMME DETAILLE

---

Le programme s'organise autour de la maîtrise de 3 activités :

- **AT1 : Organisation de l'espace professionnel (87,5 heures)**
  - Poser et respecter les règles et les limites de l'activité professionnelle
  - Délimiter l'espace de l'activité professionnelle
  
- **AT2 : Développement de son activité multi-employeur (63 heures)**
  - Construire sa recherche d'emploi
  - Démontrer son professionnalisme au cours d'un entretien d'embauche
  - Contractualiser et administrer son activité
  - Optimiser son activité professionnelle
  
- **AT3 : Accueil et prise en charge**
  - **AT3.1 - Organisation de son travail au domicile (35 heures)**
    - Organiser concrètement son activité
    - Utiliser l'environnement pour optimiser le développement ou le maintien social et l'éveil de l'enfant
    - Conduire un entretien professionnel avec le particulier employeur
  
  - **AT 3.2 - Accueil et accompagnement des familles (108,5 heures)**
    - Accueillir et communiquer avec la famille
    - Individualiser l'accompagnement des familles en fonction des situations
  
  - **AT 3.3 - Proposition et réalisation des actes de la vie quotidienne (119 heures)**
    - Assurer la prise en charge des personnes dans les actes de la vie quotidienne
  
- **Acteur Prévention Secours (APS) Secteur Aide et Soins à Domicile (ASD) Ex. CPS ID (21 Heures)**
  
- Préparation et accompagnement à la validation, en option (28 heures)

## Contact Chalon S/ Saône (71)

Corinne KOLLHOFF  
Tél : 03 85 46 83 70  
ckollhoff@irfabourgogne.fr

## Contact Chenôve (21)

Nathalie DESBOIS  
Tél : 03 80 52 39 60  
ndesbois@irfabourgogne.fr